

FACULTÉ DE MÉDECINE / UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Études médicales postdoctorales

Politique sur la supervision des résidents

Programme de

Gastroentérologie pédiatrique

- Un gastroentérologue est désigné et disponible en tout temps pour toute activité clinique ou technique ayant lieu dans notre service (étage, consultations internes, endoscopie et clinique externe).
- L'horaire des stages des résidents et moniteurs cliniques est facilement disponible et régulièrement mis à jour. Le gastroentérologue responsable sait donc qui est sous sa supervision pour une activité clinique ou technique donnée.
- De la même manière, le résident peut facilement identifier le gastroentérologue superviseur de son activité grâce à l'horaire mensuel du service, distribué dans le service.
- Tous les professeurs du programme sont investis de cette responsabilité de supervision, tant pour l'apprentissage des résidents que pour la sécurité des patients.
- Le degré de supervision est ajusté individuellement à chaque résident/moniteur clinique en tenant compte de son acquisition et de sa compréhension des connaissances et des compétences requises, de son jugement clinique et de sa maîtrise des aptitudes techniques.
- L'acquisition progressive de la responsabilité professionnelle se fait en respectant le rythme du résident.

Pour les stages cliniques (ambulatoire et intra-hospitalier) :

- Le résident est en première ligne d'emblée, mais au début de sa formation, il doit se rapporter et vérifier les informations obtenues, ses hypothèses diagnostiques et son plan d'investigation et/ou de traitement systématiquement avec le gastroentérologue superviseur avant de procéder.
- Au fur et à mesure de sa maîtrise des connaissances et compétences et de son acquisition de confiance, la supervision pourra se faire de façon moins directe, mais un gastroentérologue superviseur est toujours identifié et disponible. Il en va de même lors des gardes.
- Lors de sa dernière période de stage en gastroentérologie clinique intra-hospitalière, le résident joue le rôle de « junior staff », c'est-à-dire qu'il est responsable de l'équipe de stagiaires en stage avec lui et la supervise en s'assurant de sa bonne organisation et de son bon fonctionnement; en tout temps, un gastroentérologue est dédié à la supervision de ce stage et demeure disponible et impliqué.

Pour les stages techniques :

- Le processus débute par une courte période d'observation par le résident, suivie d'une période de supervision directe par le gastroentérologue assigné aux endoscopies lors des gestes techniques, afin de s'assurer de l'acquisition et de la compréhension puis de la maîtrise adéquates de ces gestes.
- Le résident assume de façon de plus en plus autonome une partie puis la totalité de l'examen technique. La supervision et la révision du processus sont alors faites pendant l'examen, avec rétro-action immédiate.